

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Non Navigable

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien sur les rus de Bouffignereux, Tordoir et Beaurepaire

Travaux de « mise en défens » et d'entretien sur les communes de Vassogne, Craonnelle, Craonne, Pontavert, Roucy et Oulches-la-Vallée-Foulon

Compte-rendu de la réunion de piquetage 07 novembre 2023

Lieu :	Craonnelle
---------------	------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Non Navigable	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	MASCITTI

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GILET Rémy	Président du syndicat	✓		
DELAITRE Maurice	Vice-président du syndicat			✓
HERMET Geneviève	Vice-Présidente du syndicat et Maire de Craonne	✓		
BOULANGER Pascal	Maire de Craonnelle	✓		
ALAVOINE Jean-François	OFB			✓
LELIEVRE Anne-France	DDT			✓
FALCONNET Madisone	AESN			✓
FRIMIN Davis	Conservatoire des espaces naturels			✓
BARBIER Mickael	MASCITTI	✓		
LARGET Jonathan	USAGMA	✓		

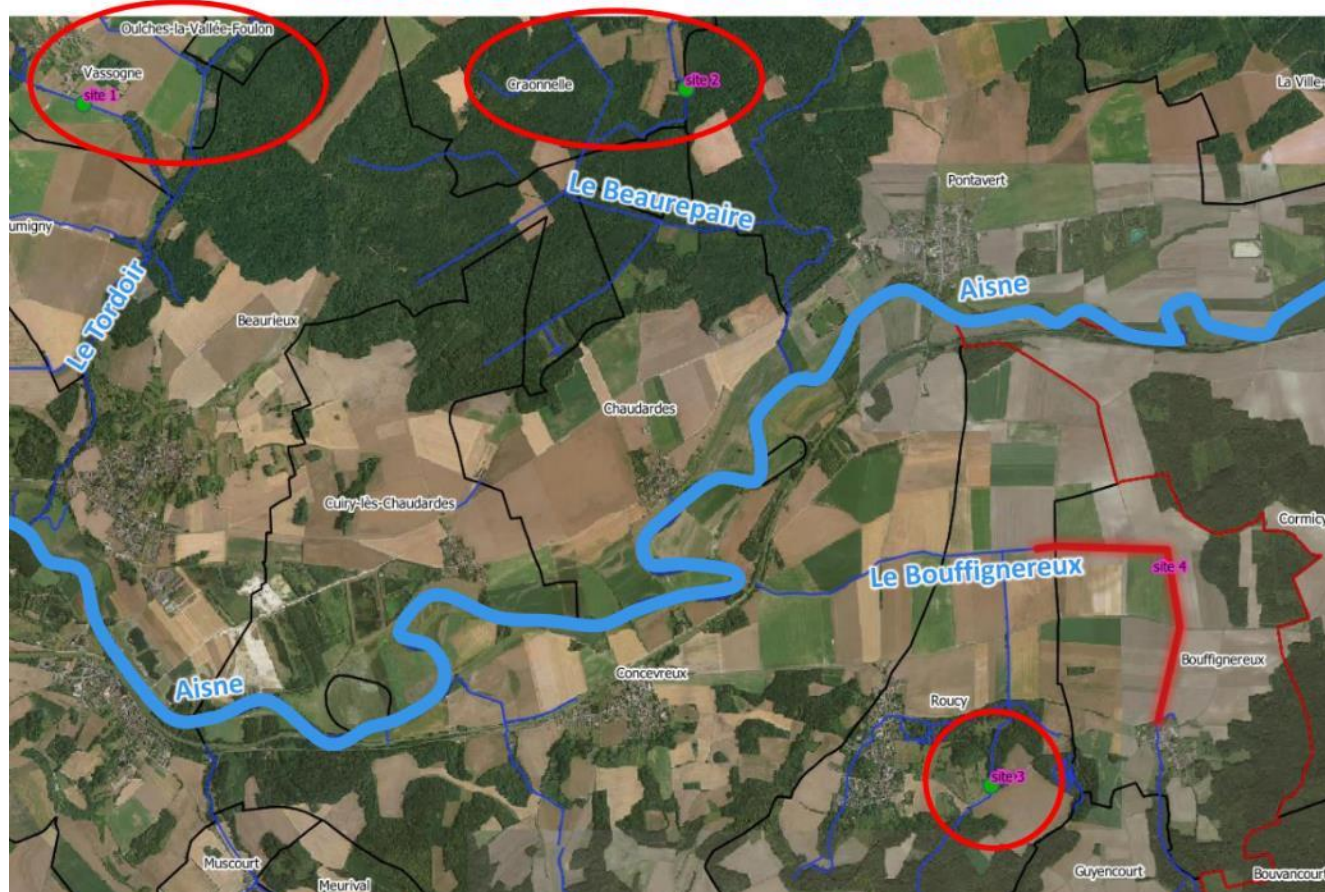
La réunion concerne le lancement des travaux de « mise en défens » du PPRE des affluents de l'Aisne Non Navigable. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise MASCITTI.

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux débuteront le **mercredi 08 novembre 2023** pour une durée de 2 à 3 semaines.
- Des conventions « mise en défens » ont été signés entre exploitants/propriétaires et le Syndicat.
- Les travaux de :
 - Mise en défens seront réalisés sur les communes de Vassogne, Craonnelle, Pontavert et Roucy.
 - Plantations seront réalisés sur la commune de Craonne.
 - Renaturation seront réalisés sur la commune de Vassogne.
 - Entretien seront réalisés sur les communes de Craonne, Craonnelle, Oulches-la-Vallée-Foulon et Vassogne.
- Les sous bassins versants concernés par ces travaux sont :
 - Le Tordoir (Oulches-la-Vallée-Foulon et Vassogne)
 - Le Beaurepaire (Craonne, Craonnelle et Pontavert)
 - Le Bouffignereux (Roucy)

LOCALISATION DES TRAVAUX :

Localisation des travaux



Vision d'ensemble des sites de travaux

QUELQUES PHOTOS DE LA SITUATION AVANT TRAVAUX

Ru du Tordoir à Vassogne



Le Beurepaire à Craonnelle et Pontavert





Le Beurepaire à Craonne



Le Bouffignereux à Roucy



DETAIL DES TRAVAUX :

Détail des travaux pour l'ensemble des sites dans le tableau suivant :

Commune	Sous BV	Abreuvoirs rustiques	Linéaire de Plantations	Linéaire d'entretien	Linéaire de renaturation
Oulches-La-Vallée-Foulon	Tordoir	0	150 ml	400 ml	150 ml
Craonne	Beaurepaire	0	300 ml	300 ml	0 ml
Craonnelle	Beaurepaire	2	0 ml	215 ml	80 ml
Vassogne	Tordoir	3	0 ml	450 ml	100 ml
Roucy	Bouffignereux	1	0 ml	0 ml	0 ml
Soit un total :		6	450 ml	1 365 ml	330 ml

La **mise en défens** se compose des opérations suivantes :

- Gestion de la végétation préalable à l'aménagement ;
- Aménagement/terrassement des berges préalable à l'aménagement ;
- Installation d'abreuvoirs rustiques.

Abreuvoir rustique :

L'aménagement consiste à réaliser (conformément au CCTP) :

- le talutage de la berge en pente la plus douce possible,
- la pose d'un géotextile synthétique,
- la mise en place de poteau en bois,
- la mise en place de lisse pleine ou demi,
- le remblai de cailloux.



Exemple d'abreuvoir rustique

La **renaturation** se compose des opérations suivantes :

- Gestion de la végétation préalable, avec retrait des plantes hélophytes au sein du lit, y compris le racinaire ;
- Création d'un lit d'étiage sinueux par déblai/remblai, avec la création de banquettes au sein du lit mineur.

Les **plantations** seront installées en sommet de berge sous forme de bosquets, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Arbres ou arbustes adaptés au bord de rivière (noisetier, saule vannier, charme, érable, cornouiller sanguin...) ;
- 100 unités ;
- Calibre 60/90.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :

M. BARBIER Mickaël – Chef d'équipe MASCITTI.....06.21.65.08.12

M. LARGET Jonathan – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.64.89.92.54

FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (financement à hauteur de 80%) :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion se fera lors de la réception de l'intégralité des travaux.

Le service technique,



Union des Syndicats
d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques

Jonathan LARGET
Animateur milieux aquatiques
Responsable du service
10 rue du Bon Puits
02000 Chivy-lès-Etouvelles
Tel. : 03.23.20.36.74 – LD : 03.23.20.36.10
Port. : 06.64.89.92.54
Mail : j.larget@griv.fr

Retrouvez-nous sur : www.union-des-syndicats.fr